Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. 2 • **L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

18 MARS 2010 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. – Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB – AOSTE • LVII année • N. 18091 **11**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

Et la ville d'Aoste ?

Ego Perron

Notre Mouvement continue sa marche vers les élections communales. L'Union Valdôtaine attribue aux résultats dans les Communes beaucoup d'importance car c'est grâce à notre présence dans les Communes que nous maintenons notre lien avec le territoire, que nous sélectionnons notre classe dirigeante et que nous gardons notre consensus aussi pour d'autres moments électoraux. Et beaucoup d'attention nous la réservons à ce qui se passera à Aoste. La partie qui se jouera dans notre chef-lieu régional sera très importante pour le futur de la ville et pour le futur de l'Union Valdôtaine aussi. J'ai rencontré plusieurs fois les Présidents des Sections d'Aoste pour discuter et nous confronter, pour écouter les différentes sensibilités et les différentes opinions, en les sollicitant aussi à discuter au sein des sections afin que, tous ensemble, nous élaborions la meilleure proposition pour la ville et pour les habitants d'Aoste.
Nous avons rencontré les Assesseurs sortants, nous avons rencontré le groupe des élus pour partager avec eux un bilan des choses faites et des projets pour le futur. Et à ce propos, je veux remercier le travail fait par notre syndic Guy Grimod et toute son équipe ainsi que tous nos élus, dans les différentes places qu'ils occupent, c'est-à-dire les Assesseurs, le Président du Conseil communal René Favre, le chef de groupe Ezio Riccio, les Président des Commissions, tous les Conseillers.
Tous ont donné leur contribution positive et tous ont fait un bon travail qui a été apprécié.
Nous avons essayé de concerner les sections à travers leurs Présidents, en les invitant à discuter avec leur base et avec notre base. Et c'est un travail que nous continuerons d'accomplir pendant ces jours et ces semaines.
Entre temps, nous poursuivons nos moments de confrontation au sein des trois forces politiques de la majorité et avec les autres forces politiques pour bâtir un solide et ambitieux programme pour la ville, un projet à long terme de travail et de relance de notre ville qui la transformera en une nouvelle capitale de l'Autonomie.
Nous sommes en train de raisonner également sur les candidatures. Les sections ont reçu le mandat de sélectionner au mieux les candidats, expression du territoire, en même temps que de nous signaler leurs idées sur qui peut, au mieux, être le capitaine de cette nouvelle navigation.
De notre part, avec les alliés, nous sommes en train d'évaluer quelles peuvent être les solutions les meilleures à proposer à l'attention des électeurs en ce qui concerne le syndic et son adjoint.
Le tout à travers un parcours partagé, ambitieux, qui veuille bien regarder de l'avant dans l'intérêt de la communauté d'Aoste, de la région tout entière et bien évidemment de l'Union Valdôtaine.

Samedi à Aoste la cérémonie d'ouverture

Les Jeux Militaires d'Hiver pour la paix dans le monde

Il n'arrive pas souvent que les militaires soient associés à l'idée de la paix. Mais quand le dénominateur commun est le sport, alors tout peut arriver.
C'est justement le concept que le président du Gouvernement valdôtain Augusto Rollandin et l'assesseur régional au Tourisme et aux Sports Aurelio Margurettaz ont voulu souligner mardi dernier, 16 mars, lors de la présentation de la première édition des Jeux Mondiaux Militaires d'Hiver, qui débuteront samedi prochain, 20 mars, avec la cérémonie d'ouverture à Aoste.
«La présence au Val d'Aoste de plus de 800 militaires provenant de 42 nations différentes du monde entier – a expliqué le président Rollandin – *est bien sûr importante pour l'image que le globe aura de notre territoire, un territoire fait de montagnes et de personnes qui aiment le sport. Je suis très heureux aussi que parallèlement à cet événement, le Val d'Aoste puisse devenir également le terrain d'une confrontation sportive et pacifique entre les militaires du monde entier : important, dans ce sens-là, le forum de la paix qui se déroulera au Palais régional samedi matin, à 9h, juste avant le départ officiel des Jeux Mondiaux Militaires».*
Aurelio Marguerettaz a souligné *«le haut niveau des athlètes qui arriveront au Val d'Aoste à la fin de cette belle saison sportive. Il y aura les médaillés olympiques de Vancouver qui essayeront de terminer en grand style leur saison, mais aussi des personnes qui d'une certaine manière obtiendront une vengeance* (sportive) *sur leurs adversaires. Le Val d'Aoste possède les installations pour un événement de ce genre : mais les installations, seules, ne sont pas suffisantes. On a également besoin des gens, des personnes et de leur passion, et je crois que le président du comité d'organisation Luigi Roth et tous ses collaborateurs – Renzo Bionaz le premier – ont à leur disposition ce type de matériel humain».*
Marguerettaz a également parlé de l'énorme disponi-

SUITE PAGE 2

Nouvelles du Sénat

Dure confrontation !

Antonio Fosson

La discussion sur le décret de loi concernant l'« Empêchement légitime », qui prévoit que si l'accusé d'un procès serait le Président du Conseil ou l'un de ses Ministres en activité, celui-ci pourrait ne pas être obligé de se présenter, devant le tribunal qui serait en train de le juger, pendant 18 mois, s'annonçait, à l'avance, à travers son passage au Sénat, après l'accord de la Chambre, comme un parcours laborieux et avec la possibilité que celle-ci devienne une bataille plus âpre que de coutume.
Le décret récent du gouvernement pour réadmettre la liste du PDL, à Rome, a entraîné une confrontation encore plus dure parmi les deux coalitions. A ce propos, l'opposition a présenté plus de mille amendements contre la loi en question concernant l'empêchement légitime et se préparait à faire de l'obstruction exaspérée: la majorité en posant le vote de confiance a réglé ce problème en annulant le dialogue et la possibilité d'intervention sur la mesure de la minorité. D'autre part, la majorité a parlé du texte en discussion comme d'une loi-pont, une loi qui en éloignant le Chef du Gouvernement des tribunaux a l'unique intention de donner davantage de stabilité de gouvernement à l'Exécutif élu démocratiquement pour résoudre les graves problèmes que notre Pays est en train de vivre, accentués ultérieurement par la crise économique.
L'opposition a parlé d'une grave offense à la Constitution, de coup d'Etat, de loi pour sauver Berlusconi et d'annulation de toutes les règles. Il est vrai que la sentence qui a défini inconstitutionnel le jugement arbitral Alfano, et les difficultés procédurales pour créer une loi constitutionnelle qui introduise à nouveau l'immunité parlementaire dans notre réglementation (qui semble la mesure la plus logique afin de garantir la stabilité comme c'est le cas dans d'autres Pays européens) ont modifié un parcours que le Gouvernement voulait entreprendre et voici donc cette loi qui a le but unique de donner une trêve judiciaire à l'Exécutif et, nous l'espérons, la possibilité de travailler. Par conséquent, en conclusion, la loi sur l'empêchement légitime a été approuvée avec un vote de confiance au Sénat (nous, nous nous sommes abstenus comme tout le groupe des Autonomies et je remercie le Comité de l'Union d'avoir affronté avec moi ce problème et de m'avoir conseillé au moment du vote après un large débat) mais ce fut une occasion de plus pour un dur affrontement, sans la moindre possibilité de dialogue. Et cet affrontement eut lieu également par des gestes grossiers comme celui de tous les Sénateurs de l'Italie des Valeurs qui se sont assis par terre devant le Gouvernement en tenant à la main le texte de la Constitution. Ce type de protestation a été contesté par d'autres membres de cette même minorité et, en particulier, des Radicaux qui en se sentant les seuls vrais défenseurs de la Constitution et qui ont critiqué les alliés en les définissant attentifs seulement à une démarche d'opposition cosmétique.
Ce climat sera peut-être conditionné par la période électorale mais il me vient naturellement à l'esprit de me demander si nous pourrons, et pendant combien de temps encore, continuer ainsi.

… » *fin de citation*

lcaveri@gmail.com

«Pour s'entendre entre mari et femme,
entre collègues, entre amis,
avec n'importe qui, entre les peuples,
aux conférences de paix,
il ne devrait y avoir que ce moyen : le silence»
GABRIELLE ROY

La bonne idée : supprimer les réunions

SUITE DE LA PAGE 1

Les Jeux Militaires d'Hiver pour la paix dans le monde

bilité fournie récemment par la Vallée d'Aoste aux organes de ski internationaux. *«On est très contents d'organiser cette première édition des Jeux Militaires* – a dit l'assesseur régional au Tourisme et aux Sports – *parce que nous voulons prouver au monde entier que notre région est capable de soutenir des manifestations sportives de grande envergure»*.
Quant aux athlètes, ils arriveront dans les prochains jours. La discipline où il y aura sûrement le plus de compétition sera le ski de fond : à Cogne, s'affronteront le norvégien Peter Northug, l'allemand Tobias Angerer, le suisse Dario Cologna, le français Vincent Vittoz et les italiens Giorgio Di Centa et Pietro Piller Cottrer ; chez les filles Karine Laurent Philippot, française qui habite Gressoney, sera sur la piste avec l'italienne Marianna Longa et la russe Natalia Korosteleva. Dans la descente messieurs (Pila) sont attendus Giuliano Razzoli et Massimiliano Blardone ; pour la course des Dames (Gressoney) il y aura les françaises Tessa Worley et Ingrid Jacquemod, cette dernière d'origine valdôtaine. Pour le biathlon, avec la dernière étape de Coupe du Monde en scène à Khanty-Mansiysk, il y aura, à Brusson, le défi entre les italiens Christian De Lorenzi et Mattia Cola et les français protagonistes au Canada Vincent Defrasne et Vincent Jay. Le short track - avec le valdôtain Roberto Serra et sa fiancée Arianna Fontana, médaille de bronze à Vancouver - se disputera à Courmayeur tout comme la grimpe. Le ski d'orientation se déroulera - parallèlement au ski de fond - sur la piste de Saint Ours à Cogne, alors que Flassin de Saint-Oyen sera le siège des compétitions de ski alpinisme.

François Domaine

Aperçu des décisions du Gouvernement régional

Séance du vendredi 12 mars

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a approuvé l'organisation du congrès « La Vallée d'Aoste vers 2020: une Région durable », dans le cadre du programme régional de durabilité environnementale, énergétique et climatique. Cette initiative se déroulera à Aoste, le 31 mars 2010, dans le salon des manifestations du palais régional.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES
Aux termes de la loi régionale n° 3/2006 portant nouvelles dispositions en matière d'actions régionales pour la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie, l'Exécutif a octroyé des aides en capital pour un montant de 141.000 euros.
Par ailleurs, il a donné son feu vert à l'organisation des initiatives estivales de promotion de l'artisanat de tradition et de la 42e Foire d'été.
D'autre part, les nouveaux critères d'octroi des aides au sens de la loi régionale n° 84/1993 portant mesures régionales en faveur de la recherche et du développement ont été définis.

ÉDUCATION ET CULTURE
Le Gouvernement a décidé de faire participer la Région à l'action nationale d'évaluation des apprentissages dans le premier cycle scolaire mise en place par l'Institut national pour l'évaluation du système éducatif. D'autre part, une aide de 10.000 euros a été octroyée à l'association *Insieme a Chamois -Ensembio a Tsamoue* en vue de l'organisation de la manifestation *Chamoisic 2010*. L'Exécutif a aussi décidé que la Région participera au Festival d'Avignon, en collaboration avec la Région Piémont et la Région Ligurie, du 6 au 31 juillet 2010.
Le Gouvernement a adopté la convention entre la commune d'Aoste et la Région pour le transfert à cette dernière – pour usage à titre gratuit – d'une partie de l'immeuble de l'ancien prieuré et collège Saint-Benin de la rue Festaz; cet immeuble sera restauré et remis aux normes avant d'accueillir les locaux des écoles secondaires du second degré.

OUVRAGES PUBLICS, PROTECTION DES SOLS ET LOGEMENT PUBLIC
Le Gouvernement a approuvé les conditions requises pour l'attribution des logements sociaux en période de crise du logement, ainsi que les modalités de soutien économique pour l'accueil temporaire d'urgence.
Il a également approuvé le volet technique du projet d'exécution relatif aux travaux de modernisation, de développement et de rationalisation des installations d'enneigement programmé de la piste de ski de fond Trois villages, à Brusson.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
Le Gouvernement a renouvelé l'autorisation à l'Agence *Usl* d'exercer une activité socio-éducative dans la crèche d'entreprise de 24 places qui sera créée avenue de Paris, à Aoste.
Il a également entériné la convention entre la Région autonome Vallée d'Aoste et la Région Emilie-Romagne pour la réalisation du projet « Programmation participée interinstitutionnelle de parcours de promotion de la santé », relativement au programme national de prévention du tabagisme.

TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT
Le Gouvernement a décidé d'instituer la banque de données immobilières, en application de la loi régionale n° 24/2009 portant mesures de simplification des procédures d'urbanisme et de requalification du patrimoine bâti en Vallée d'Aoste. Il a aussi défini les grandes lignes en matière de requalification du patrimoine immobilier régional.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
L'Exécutif a approuvé l'octroi de 20.000 euros d'aides aux organismes sportifs régionaux, au titre de l'année 2010.
En outre, il a octroyé deux aides à l'Aéroclub Corrado Gex et à l'Aéroclub Vallée d'Aoste, au titre de participation aux dépenses liées aux activités institutionnelles. La dépense engagée s'élève à 110.000 euros.
Un mandat technique a été attribué en vue de l'élaboration des évaluations techniques relatives à l'hypothèse de reconversion partielle du tramway intercommunal Cogne-Eaux froides-Plan Praz.

NOUVELLES EN BREF

PRÉSENTATION DES DEMANDES POUR L'ADMISSION À L'EXAMEN DE CHAUFFEURS DE BUS PUBLICS NON DE LIGNE
L'Assessorat des Activités productives informe que l'examen pour chauffeurs de bus publics non de ligne de la Vallée d'Aoste se déroulera, le lundi 12 avril, à 8h30, dans la petite salle du deuxième étage de l'Assessorat, 15 place de la République, à Aoste.
Le terme pour la présentation des demandes concernant l'admission à l'examen, qui doivent être rédigées sur les formulaires se trouvant au Bureau de la Chambre Valdôtaine des Entreprises et des Professions – 15, Place de la République – ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00, est fixé au 2 avril 2010.
Pour tout autre éclaircissement contacter le Bureau de l'Etat civil et de la Certification:
0165/573005 -3006.

BONUS CHAUFFAGE: PRÉSENTATION DES DEMANDES À PARTIR DU 31 MARS PROCHAIN
L'Assessorat des Activités productives informe que les demandes de contribution prévues par la loi régionale concernant le bonus chauffage, adressé aux familles valdôtaines sur la base du nombre des membres, pourra être demandé en s'adressant aux guichets mis à disposition par les Administrations communales, à partir du 31 mars prochain.
L'Assessorat rappelle que le terme de présentation des demandes échoira, le 31 décembre 2010. Par conséquent, il n'est donc pas nécessaire de se rendre à toute vitesse auprès des guichets communaux, avec le risque de surcharger inutilement les bureaux et d'affronter d'inévitables files d'attente.
L'Assessorat précise que les bénéficiaires – individualisés exclusivement auprès des titulaires de la fiche d'état civil – ne doivent pas se préoccuper de se munir des formulaires, car ceux-ci seront mis à leur disposition directement par les bureaux communaux. Les bénéficiaires devront au contraire se présenter dans les Communes avec un document d'identité, timbre fiscal (de 14,62 euros) et l'indication exacte des pièces principales du dossier bancaire ou postal nécessaires pour l'accréditation de la somme prévue.

OBIETTIVO LAVORO NEWS : SORTIE DU GUIDE D'ORIENTATION AUX ÉCOLES SECONDAIRES DU DEUXIÈME DEGRÉ DE LA RÉGION POUR LA PROCHAINE ANNÉE SCOLAIRE
Obiettivo Lavoro News, la revue cofinancée par le Fonds Social Européen, à l'occasion de la sortie du nouveau guide d'orientation adressé aux étudiants qui sortent de l'école secondaire du premier degré, présente les principales nouveautés introduites aussi en Vallée d'Aoste par la réforme Gelmini.
Le dossier de la semaine propose donc la révision des lycées, la réorganisation des établissements techniques et professionnels en plus des conférences et des Journées Portes Ouvertes organisées par l'Assessorat de l'Education et de la Culture et par différentes institutions scolaires pour présenter l'offre formative aux étudiants et à leur famille.
Complète l'information, le projet *Tulipa nèye*, présenté dans le cadre de la loi nationale sur les Mesures contre la traite des personnes et les indications relatives aux modalités de présentation de projets destinés à des personnes qui vivent en situation de pauvreté et d'exclusion sociale concernant tant l'agrandissement ou l'innovation de centres et de services d'accueil, que les services pour l'accompagnement et la réinsertion sociale.
Les nouvelles offres d'emploi provenant des entreprises valdôtaines disponibles auprès des trois centres pour l'emploi sont proposées sur le site de l'Administration régionale www.regione.vda.it sous la rubrique emploi.

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards – 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à
Union Valdôtaine 29, Av. des Maquisards 11100 Aoste.

Le peuple valdôtain
Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste – Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN

La page 8 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin – Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88
Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique – 11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 – Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Adaptation de la réforme des écoles secondaires du 2e degré à la VdA

Comment l'offre scolaire changera

A partir du 1er septembre, la réforme globale de l'enseignement secondaire du deuxième degré entrera en vigueur. En prenant donc en examen dans les détails cette réforme, la nouvelle organisation prévoit quatre parcours d'éducation différents: en effet, les élèves pourront choisir parmi six lycées, onze instituts techniques et six établissements professionnels, avec différentes orientations, options et branches.
Tout d'abord les lycées. En fournissant aux élèves les outils culturels et les méthodologies nécessaires à une compréhension en profondeur de la réalité, ils permettent de faire face aux situations, aux phénomènes et aux problèmes avec une attitude rationnelle, créative, conceptuelle et critique.
En ce qui les concerne, la réforme envisage le lycée classique, qui maintiendra toujours l'option bilingue, le lycée scientifique, et celui linguistique, qui prévoit l'enseignement de trois langues à partir de la première année. Et encore, le lycée artistique, avec six orientations, parmi lesquelles, en Vallée d'Aoste, sera mise en place celle des "arts graphiques", le lycée musical et celui des sciences humaines.
Côté instituts techniques, seront proposés deux secteurs et onze orientations: "tourisme" et "administration, finance et marketing" sont les orientations proposées au sein du secteur économique, tandis que pour le secteur technologique seront mis en place dans notre région cinq orientations: "mécanique, mécatronique et énergie", "électronique et électrotechnique", "informatique et télécommunications", "agriculture et agro-industrie" et "génie civil, environnement et territoire".
Avec la formation technique, les élèves développent des compétences dans les secteurs technologiques et méthodologiques, qui pourront être appliquées à plusieurs secteurs, grâce à l'approfondissement des matières scientifiques et techniques, concernant l'innovation et le développement des technologies.
Le changement dans les instituts professionnels, enfin, envisage la création de deux secteurs: celui des services, avec une orientation concernant les "services socio-sanitaires" et une centrée sur les services pour l'"œnogastronomie et hôtellerie", et celui de l'industrie et de l'artisanat, qui propose l'orientation "productions artisanales et industrielles" ou "maintenance et assistance technique".
La formation professionnelle fournit aux élèves des compétences dans un secteur ou dans une filière spécifique, en abordant les thèmes afférents à l'application et à la personnalisation des technologies et des méthodologies dans un secteur donné. L'enseignement professionnel permet, donc, d'acquérir des capacités opérationnelles dans un domaine professionnel bien précis, à savoir industrie, artisanat ou services.

Aoste dans le cœur, programmation avant tout

Toute une année de manifestations. La ville d'Aoste fait les choses en grand style, pour pouvoir se promouvoir de la meilleure des manières.
Jeudi dernier, 11 mars, les assesseurs, communal et régional, au Tourisme Bruno Giordano et Aurelio Marguerettaz ont présenté, à la presse et à la population, la programmation des manifestations de 2010 et début 2011.
«*C'est la première fois que l'on parvient à programmer une longue saison rapidement* – a dit Giordano – *mais la Junte communale est convaincue de la validité de ce type de travail.*
Un programme à long terme qui est sûrement très utile pour les entreprises qui travaillent dans le secteur touristique et qui peuvent – dès maintenant – proposer à leurs clients des paquets pour l'été ou pour l'automne en connaissant déjà ce que proposera la ville d'Aoste».
Giordano a parlé aussi du type de tourisme qu'Aoste veut développer.
«*Le tourisme, c'est forcément aussi pendant la nuit avec l'organisation de soirées.*
Toutes les manifestations de cette année ne sont pas organisées sur un seul jour, mais sont adaptées pour couvrir un week-end et pour permettre aux visiteurs de vivre pendant plusieurs jours, le chef-lieu régional.
Et, encore, au-delà des manifestations, nous devons promouvoir également la beauté de la ville et de ses alentours. Montagnes, musées et architecture sont des atouts à développer».
Le départ du programme pendant le week-end de Pâques, les 3 et 4 avril prochains, avec "Comicincittà". A suivre, les fêtes des quartiers de la ville, l'Aosta Sound Festival (avec Povia, Branduardi et une cover band de Rino Gaetano et une fin de semaine dédiée au Jazz), l'Aosta Blues, les feux d'artifice de la fête des Saints Georges et Jacques, la "FisaFest", les concerts apéritifs, les fêtes patronales des villages de la colline du chef-lieu, le Festival des Artistes de la rue, le Marché Vert Noël, le Réveillon du Nouvel An place Chanoux, le Carnaval de Montagne et la "Saint Valentin en plein air".

Le point de vue de l'assesseur régional à l'Education Laurent Viérin

«Notre système scolaire reste parmi les meilleurs»

Assesseur Laurent Viérin, quels sont les points forts et les améliorations, par rapport au passé et à la «réforme Gelmini», des dispositions que vous venez de présenter?
«Les caractéristiques de la réorganisation des écoles secondaires du 2e degré en Vallée d'Aoste sont: une offre de formation plus large qu'auparavant, la flexibilité et la possibilité de passer d'un cursus à l'autre, l'intégration du système régional d'éducation et de formation professionnelle au système de l'éducation, la valorisation des expérimentations et expériences positives récentes, la formation de classes moins nombreuses que sur le reste du territoire national et une attention plus soutenue à l'insertion des élèves handicapés, l'enseignement de l'histoire en français en vue d'ESABAC, dans tous les lycées, et l'introduction de l'enseignement en français de certaines disciplines, telles que «Art et territoire», dans la filière technique/touristique avec approfondissement culturel.
Par rapport à la «réforme Gelmini», un certain nombre d'innovations sont prévues en Vallée d'Aoste: l'augmentation du nombre d'heures par semaine – dans tous les cursus scolaires, du fait de l'application des art. 39 et 40 du Statut spécial et en raison des approfondissements dans les disciplines caractérisant le cursus ou la filière –, l'organisation de tous les parcours d'éducation de notre Région en unités horaires de 50 minutes, la possibilité d'obtenir une qualification professionnelle à l'issue de la troisième année d'un parcours d'éducation professionnelle, le renforcement des activités en atelier dans tous les parcours de la formation professionnelle et le renforcement des disciplines techniques et professionnelles dans les Instituts professionnels, disciplines auxquelles il sera consacré non plus 37% mais 52% du total annuel d'heures fixées pour les deux premières années et non plus 53% mais 64% du total annuel d'heures fixées pour la troisième année».

Les chiffres de l'école valdôtaine. Combien d'élèves, d'enseignants et de dirigeants seront concernés par cette réforme?
«Les élèves qui fréquentent maintenant la troisième classe de

l'école moyenne sont au nombre de 1.147; on compte environ 680 professeurs d'école secondaire du 2e degré, 8 directeurs d'école secondaire du 2e degré et 4 directeurs d'école agréée».

La réforme entrera en vigueur à partir du 1er septembre 2010. Les élèves valdôtains pourront-ils continuer à bénéficier d'un système scolaire de qualité?
«Bien sûr! La Vallée d'Aoste s'était soigneusement préparée à ces changements: en novembre 2008, elle s'était en effet dotée d'un groupe de travail réunissant des représentants de l'Administration scolaire et de l'Agence de l'emploi, mais aussi différents directeurs d'école secondaire. Ledit groupe avait pour mission d'analyser les retombées de la réforme nationale sur l'organisation scolaire de la région. Ce travail a été complété par différentes études menées avec la collaboration des organisations syndicales de l'école et avec la Ve Commission du Conseil.
Un certain nombre d'observations et de propositions ont été formulées au sujet de la caractérisation des parcours d'études, du point de vue de la valorisation de la qualité du système scolaire valdôtain et du professionnalisme des enseignants, de la répartition sur le territoire des diverses orientations et de l'application des articles 39 et 40 du Statut spécial. Tous ces éléments ont contribué à la formulation d'une adaptation de la réforme à la Vallée d'Aoste, un document partagé par les intéressés, qui reflète étroitement les caractéristiques de l'école valdôtaine et permettra à nos élèves de continuer à bénéficier d'une école de qualité».

Pouvez-vous porter un jugement concernant la réforme «Gelmini», sur son adaptation au système scolaire valdôtain et sur les perspectives d'avenir?
«Je crois que les délais d'application de la «réforme Gelmini» ont été vraiment très courts et sans ces travaux préparatoires qui ont pris une année entière, la Vallée d'Aoste se serait trouvée face aux mêmes difficultés que les autres régions, où la structure de l'offre de formation n'est pas encore définie et où les grèves des élèves et des enseignants sont à l'ordre du jour. En élaborant cette adaptation de la réforme, l'Assessorat a tenu à maintenir les meilleures expériences didactiques du passé, à sauvegarder la qualité de l'enseignement et les effectifs, mais également à centrer les investissements sur les disciplines caractérisant les différentes institutions scolaires.
Au cours des deux prochaines années, le SREV suivra attentivement cette adaptation pour en vérifier les retombées au niveau des inscriptions et du territoire».

Pollein, Luca Bianchi prêt à guider la Commune

Le programme de 2005 est presque terminé

Améliorer la qualité de la vie dans notre Pays: en 2005, la liste «Autonomia comunale – Pollein» s'était présentée avec ce slogan dans la préface de son programme électoral. Et le programme qui a suivi a presque été complété pendant ces cinq dernières années: «*Le programme administratif* – explique le syndic adjoint Luca Bianchi – *a été réalisé à 90%. La plupart des travaux sont en train d'être terminés pendant cette période et les autres seront commencés avant que la législature ne s'achève*».
En analysant, donc, les travaux réalisés par l'Administration, Luca Bianchi met tout d'abord en évidence l'agrandissement de l'école avec la construction de nouvelles salles et surtout le transfert de la bibliothèque dans ces nouveaux espaces. «*Une intervention importante dans le domaine des politiques sociales* – souligne le syndic adjoint – *qui a été possible grâce à un projet Fospi. Dans cette structure, en outre, il y a aussi une salle qui est mise à la disposition des associations du pays*». Toujours du côté des projets Fospi, à court terme, démarreront les travaux pour l'agrandissement du cimetière sur les terrains qui furent achetés par l'Administration précédente. Un autre projet commencera ce printemps: en collaboration avec la Communauté de Montagne Mont Emilius, une île écologique sera réalisée dans la zone frontalière entre la commune

de Pollein et celle Charvensod. «*Du côté de la sauvegarde de l'environnement* – ajoute Luca Bianchi – *Pollein enregistre le pourcentage le plus élevé parmi les Communes de notre Communauté de Montagne. Toutefois, pour améliorer ce résultat, l'Administration est en train de s'engager davantage dans ce secteur, en augmentant le nombre et la typologie des poubelles aux points de récolte afin que les citoyens puissent effectuer correctement le tri des déchets*». Un autre point que le programme électoral de 2005 envisageait était la variation substantielle générale d'adaptation du Plan d'urbanisme général au Plan territorial paysager et à la loi régionale numéro 11/1998: «*Le Conseil s'en est occupé pendant toute la législature* – commente avec satisfaction le syndic adjoint – *en arrivant à adopter le texte définitif le vendredi 5 mars dernier*».
Dans le domaine touristique et, plus précisément, des manifestations, l'Administration a travaillé en stricte collaboration avec la Pro loco du pays: «*Je voudrais rappeler en particulier, le "Bourg en fête", une manifestation qui vise à valoriser notre œnogastromie et nos artisans. Cet événement, né après le reclassement du village de Crêtes, est arrivé à sa deuxième édition et a remporté un fort succès du point de vue de la participation et de l'intérêt des touristes, grâce aussi à l'amélioration des propositions. En parlant de rendez-vous, il ne faut pas oublier la Fëta di Reinoilles, qui attire toujours beaucoup de gens*».
En se tournant, enfin, vers les élections du mois de mai, Luca Bianchi sera candidat à la tête de la Commune de Pollein: «*Dans le programme que nous présenterons, nous aurons plusieurs points importants dans tous les domaines. Je suis donc prêt à travailler pour le bien de notre Commune*».

Denis Falconieri

LUCA BIANCHI est né, à Aoste, le 4 décembre 1967. Il vit avec sa compagne Giuseppina avec laquelle il a un enfant, Henri qui a 2 ans. Bianchi travaille comme assistant de direction au Casino de la Vallée. Son expérience dans l'Administration commence en 1990 lorsqu'il fut élu au sein du Conseil communal de Pollein au sein de la minorité, charge qu'il maintient aussi au cours de la législature suivante, de 1995 à 2000. En 2005, après une pause de cinq années, il devient vice-syndic. Pour les élections municipales du mois de mai, Luca Bianchi se présentera comme premier citoyen.
Actuellement, la Junte est composée par le syndic Paolo Gippaz, et par Franca Comé, assesseur aux Travaux publics et à la Viabilité, Josette Dalbard, assesseur aux Services sociaux, à l'Education et à la Culture, et par Leandro Ducly, assesseur au Tourisme et aux Sports.

Errebi srl
dei fratelli Barmaverain
Un'azienda Valdostana al servizio del nostro territorio

Fotovoltaico

Geotermico

Solare termico

Biomassa

Siamo a
SAINT CHRISTOPHE
Loc. Grand Chemin 16
(vicino all'arena Croix Noire)

☎ 0165/261128
errebi.aosta@libero.it

Pontey, le temps de laisser la place aux jeunes est arrivé

Luigi Martin conclut sa carrière

Une carrière très longue et très intense celle de Luigi Martin, non seulement du côté professionnel, mais aussi du côté administratif.
Après sa longue expérience au sein du Conseil communal de Rhêmes-Saint-Georges, où il fut Conseiller de 1965 à 2000 et Syndic de 1975 à 1985, aux élections de 2000 Luigi Martin devient syndic adjoint, avec délégation à l'Education et à la Culture, de la Commune de Pontey, aux côtés de Dario Bich. Ensuite, lors des élections de 2005, Martin est confirmé et il recouvre la charge d'assesseur à l'Education et à la Culture au sein de la Junte guidée par Rudy Tillier.
« *Après 45 ans sans interruptions dans l'Administration* – commente l'assesseur Luigi Martin – *j'ai décidé de conclure ici ma longue et satisfaisante carrière, je crois que le temps de laisser la place aux jeunes est arrivé* ».
En ce qui concerne son travail à Pontey, Martin a promu la réalisation du livre "Pontey, storia ed immagini di una comunità", qui a obtenu le prix littéraire René Willien. «*Un autre résultat prestigieux* – rappelle Martin – *est la reconnaissance de la part du Président de la Région de l'écusson héraldique et du gonfalon de la Commune* ». Pendant ces années, l'assesseur Martin a organisé plusieurs initiatives qui visaient à valoriser le patrimoine culturel et artistique de Pontey, à savoir des concours de peinture, dont les œuvres présentées sont devenues propriété de la Commune, et de nombreux concours de photographie, ayant comme sujet principal les aspects caractéristiques du territoire de Pontey. Du côté des écoles du pays, Martin s'est engagé pour la sécurité des édifices scolaires, possible grâce à des financements régionaux.
Beaucoup d'autres travaux ont été accomplis par l'Administration communale: à l'automne dernier, le réaménagement du cimetière communal a été terminé, avec l'agrandissement de la structure, mais surtout son reclassement et l'adéquation aux normes de police mortuaire.
Une intervention importante, celle qui a été réalisée pour les aqueducs ruraux de Valmérianaz et de Mongeron grâce au financement de l'Assessorat régional de l'Agriculture, en garantissant ainsi les conditions minimales pour éviter que les alpages soient laissés à l'abandon et pour que les pâturages puissent améliorer la production. L'Administration a, en outre, réaménagé le lit du Ru Plan, en réalisant le long du ru aussi un sentier qui peut être utilisé pour le vtt, par le fitness ou, tout simplement, pour se balader dans la nature.
Enfin, toujours en matière d'eau, au mois d'octobre 2007, a été inaugurée la centrale hydroélectrique de Rèveure, une étape importante qui conclut le cheminement du projet d'exploitation des eaux né et développé déjà au cours des législatures précédentes, à savoir celles du regretté syndic Francesco Verthuy et, ensuite, du syndic Dario Bich.

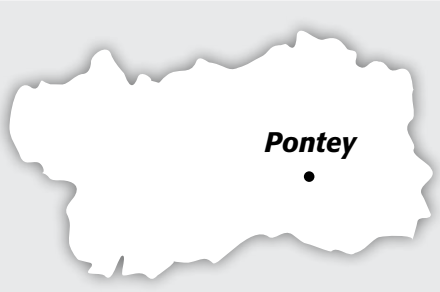

Assesseur à l'Education et à la Culture: **LUIGI MARTIN** est né, à Rhêmes-Saint-Georges, le 1er juin 1938, il habite Pontey et est retraité. Son expérience dans l'Administration commence au Conseil communal de Rhêmes-Saint-Georges, au sein duquel de 1965 à 2000, il fut Conseiller, tandis que de 1975 à 1985, il recouvra la charge de Syndic. En ce qui concerne la Commune de Pontey, au mois de mai 2000, il fut vice-syndic et, étant confirmé aux élections de 2005, il est nommé assesseur à l'Education et à la Culture. Martin a décidé de conclure cette année, après 45 ans, son intense et satisfaisante carrière administrative. Au mois de mai, il ne se présentera donc plus aux élections. Actuellement, la Junte est composée par le syndic Rudy Tillier, par Alessandro Neyroz, syndic adjoint avec délégation à l'Agriculture, à l'Environnement et à la Communauté de montagne, Paolo Fary, assesseur au Tourisme et aux Sports, Roberto Favre, assesseur aux Travaux publics, et Luigi Martin, assesseur à l'Education et à la Culture.

Quart, le syndic Jean Barocco. «Pas de bilans : ce sont les citoyens qui doivent les faire»

«On a travaillé pour le territoire et pour nos jeunes»

Territoire et jeunes. Voici les deux thèmes qui ont occupé une grande partie du travail et du temps de l'Administration de la commune de Quart dans cette dernière législature.

Une législature – de 2005 à 2010 – qui a été accomplie par deux syndics : Andrea Rosset auparavant, Jean Barocco pendant ces deux dernières années. Et c'est avec Barocco qu'on a souhaité faire un bilan des travaux accomplis pendant ces cinq dernières années.

«Ce n'est pas nous qui devons donner des notes à notre travail – explique le Syndic de Quart – *mais les citoyens»*.

Un travail qui a concerné principalement deux domaines – c'est-à-dire le monde des jeunes et la sauvegarde du territoire – et qui a été respectueux, il y a cinq ans, du programme de législature proposé aux citoyens.

«En effet, on vient de terminer notre programme, – dit encore Jean Barocco – *et je dois remercier toute notre équipe de travail, sans laquelle rien de tout cela n'aurait été possible.*

Un grand merci à la Junte communale, aux Conseillers et aux collaborateurs de la Commune, mais aussi à Andrea Rosset, l'ancien syndic qui pendant ces deux dernières années est resté aux côtés de notre Administration en continuant à la soutenir».

Territoire et jeunes, nous disions. Mais aussi sauvegarde et maintien des services adressés à la personne, *«qui souvent semblent prévisibles, mais qui concernent le travail de beaucoup de personnes et qui entraînent par la même occasion d'importantes ressources financières»*.

Côté territoire, c'est sûrement la restructuration de l'alpage de Léchy, dans le vallon de Saint-Barthélemy, qui a permis d'atteindre un but très important.

«Après plus de vingt ans, la Commune de Quart a enfin terminé un travail fondamental, à savoir le réaménagement de tous ses territoires montagneux. Pendant ces années, plus de dix alpages appartenant à l'Administration ont été réaménagés : tout cela nous permet de donner la possibilité à nos agriculteurs d'exploiter au mieux les ressources de notre Commune. Mais ce genre de travail est aussi très important pour la sauvegarde du territoire».

Dans le village de Villair, la restructuration de "Maison Pesando" est sûrement un investissement qui, à l'avenir, portera ses fruits.

«Dans cette maison – explique Jean Barocco – *il y aura la bibliothèque, le centre pour les personnes âgées, une pharmacie et un cabinet médical, outre à des parkings et à une place publique. Dans le chef-lieu, à Villefranche, la restructuration de la maison communale est terminée, et avec elle, le chantier de la place principale du pays»*.

Quart, c'est aussi des villages, plus petits, qui sont sur les hauteurs, et qui n'ont pas été oubliés par les Administrateurs. C'est le cas, par exemple, de Morgonaz, qui prochainement fera l'objet d'une intervention financée avec les fonds du Plan de Développement Rural régional : nouveau système d'éclairage public, nouvelle viabilité interne et restauration du four du village.

Quart est aussi un pays très vivant du point de vue social. Pour preuve, les 22 associations qui sont présentes sur le territoire, comme la Pro Loco *«capable de créer un Festival* (le Quart Formage, qui, en 2010, fêtera sa quatrième édition) *qui a tout de suite touché le cœur des Valdôtains et des touristes et qui est capable aussi de faire connaître davantage notre réalité»*, sans oublier les autres associations qui regroupent les bénévoles qui travaillent pour unir les habitants de la Commune.

«On a toujours souhaité donner quelque chose en plus aux jeunes qui vivent à Quart. – explique encore Jean Barocco – *Sur le territoire, il y a trois centres pour les jeunes, qui travaillent pour améliorer leur parcours de vie. Mais le développement de la Commune est aussi démographique : il y a maintenant quelque 3.700 habitants à Quart. Et voilà alors la nécessité d'agrandir les écoles du Villair* (le projet a été récemment l'objet du concours d'adjudication) *pour permettre à nos enfants d'avoir une école encore plus performante. Voilà la nécessité de créer, dans nos villages, des parkings et des services qui permettent de garantir un taux élevé de la qualité de la vie pour tout le monde»*.

Le 23 mai prochain, les habitants de Quart seront appelés aux urnes pour élire le nouveau Conseil communal : Jean Barocco sera le candidat syndic d'une liste composée par l'Union Valdôtaine, la Stella Alpina et le Pd qui se présentera face aux citoyens.

«Je souhaite – conclut Jean Barocco – *que le groupe de majorité sortant, avec lequel on est en train d'étudier le programme qui sera proposé aux "quarteins", puisse être une équipe capable de résoudre, avec humilité et collaboration, les problèmes de notre village»*.

François Domaine

JEAN BAROCCO est né, à Aoste, le 3 février 1961. 49 ans, il est marié avec Gabriella : ils ont un fils, Jean-Marie, qui a onze ans. Dirigeant régional, il est actuellement le secrétaire particulier de l'assesseur régional au Tourisme, aux Sports, aux Transports et au Commerce Aurelio Marguerettaz. Unioniste depuis toujours, il fut le secrétaire de la Jeunesse Valdôtaine : actuellement, il est aussi le Président du Bim . Sa carrière administrative dans la commune de Quart débute en 2000, quand il est élu au Conseil au sein duquel il deviendra assesseur à l'Innovation et au Budget. Cinq ans plus tard, il se présente comme vice-syndic de la liste de l'Union Valdôtaine qui propose – comme premier citoyen – Andrea Rosset. En 2008, Rosset est élu au Conseil régional, et Barocco prend la place du syndic sortant. Font partie de la Junte Communale les assesseurs Romildo Moin (qui fait fonction d'adjoint de Jean Barocco), Guerrino Davisod, Bruno Chaussod, Remo Pession, Silvano Hérin et Bruno Pallua. Dans le Conseil, il y a également Egidio Courthoud, Lorena Marcellan, Alessandra Mondino, Roberto Rosaire et Alessandro Vidale.

Lettre ouverte aux Valdôtains du président Augusto Rollandin

«De bonnes réponses envers la crise économique»

Chers Valdôtains,
La crise économique actuelle qui a engendré mille difficultés et créé des situations de grand malaise financier dans le monde entier frappe également la Vallée d'Aoste.
Le Gouvernement régional a réagi très rapidement ; ainsi, dès le début de l'année 2009, avec le soutien de toutes les forces politiques et de tous les groupes sociaux et économiques, nous avons adopté des mesures de lutte contre la crise. Notre engagement en ce sens a produit des effets indéniablement positifs et, même si nous sommes bien conscients que cela ne suffira pas à résoudre tous les problèmes, ces mesures ont apporté une aide concrète aux familles et aux entreprises en difficulté.
Les indicateurs économiques signalent que la situation devrait s'améliorer en cours d'année, surtout à partir de l'été. En attendant, afin d'apporter notre soutien aux acteurs du secteur socio-économique valdôtain, durant la phase de reprise économique, nous avons voulu reconduire cette année les mesures d'aide extraordinaires.
Cela dit, en sus des aides mises en place pour lutter contre la crise economique – aides par définition temporaires et inhérentes à la conjoncture financière – notre plan de reprise comporte également des mesures de soutien qui sont, en revanche, stables et ne dépendent pas de la condition économique des familles. Ces aides sont destinées à compenser en quelque sorte les surcoûts liés à la morphologie de notre territoire de montagne et à ses conditions climatiques, que vous avez dû supporter.

Nous faisons évidemment référence aux fameux «Bons de Chauffage» et à la réduction de 30% de vos factures d'électricité. Ces aides n'entrent pas exactement dans le cadre de la lutte contre la crise, mais il nous semble opportun de les rappeler ici, afin de vous fournir une information complète et détaillée.
En outre, ces aides constituent, selon nous, un parfait exemple de la façon dont la politique est à même d'apporter des réponses concrètes aux citoyens et d'atténuer les difficultés auxquelles de nombreuses familles valdôtaines se heurtent en cette période difficile.
Enfin, pour conclure, nous désirons remercier les Communes pour la disponibilité dont elles ont fait preuve – cette année comme l'an dernier – en nous offrant leur soutien pour l'élaboration de la nouvelle législation de lutte contre la crise, fruit des efforts conjoints de toutes les forces politiques présentes au Conseil régional et de l'accord avec les représentants des organisations sociales et économiques.
Dans l'espoir que les aides mises en oeuvre seront agréées, nous vous prions de croire, Chers Valdôtains, en l'assurance de nos sentiments les plus cordiaux.

Augusto Rollandin
Président
du Gouvernement Valdôtain

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Chambave

a le chagrin d'annoncer le décès de

Madame
Maria Filomena MACHET
veuve LUCAT
âgée de 92 ans

La communauté unioniste de Chambave présente ses condoléances émues à ses enfants Emerico, membre de la section, Samuele et Carolina avec leur famille, ainsi qu'à tous ses parents.

La section de l'Union Valdôtaine de Chambave

a le regret d'annoncer le décès de

Madame
Pasqualina (Lina) BERARD
veuve BLANC
âgée de 81 ans

Nous présentons nos condoléances les plus sincères à ses enfants Lorenzo, membre de la section, Renata, Lucia et Dorina avec leur famille, à son frère Silvano, à ses sœurs Anita et Osvalda, ainsi qu'à tous ses parents.

NAISSANCE

La section de l'Union Valdôtaine de Valtournenche

a la joie d'annoncer la naissance de

Annie PERRIN

qui est venue réjouir le foyer d'Elio et de Dolores Perron.

La communauté unioniste de Valtournenche présente ses félicitations les plus cordiales aux heureux parents, ainsi qu'à la grande sœur Nicole, et présente ses vœux de bonheur et de prospérité à la petite Annie.

Présentation du logo du «Club Wellness VdA»

S'unir pour être plus forts sur le marché

«*Faire système entre public et entrepreneurs privés pour gagner le défi du tourisme avec des produits de grande qualité et la garantie des services*». L'Assessorat régional du Tourisme avait donné cette indication lors de la présentation du plan de marketing: les opérateurs du secteur ont donné le premier signal de réponse en créant le «Club Wellness Vallée d'Aoste», un club auquel ont adhéré quinze hôteliers valdôtains, qui ont des structures particulièrement équipées pour offrir aux touristes tout ce qui est bien-être et relax. Le premier pas de cette association a été le choix du logo lors d'un concours: parmi une centaine de travaux présentés par les élèves de l'Institut Artistique d'Aoste, la commission a choisi celui de Luca Grosso, 18 ans de Courmayeur, qui a réalisé une figure stylisée qui illustre le visage d'une femme et le profil des montagnes.
«*Se regrouper dans des clubs de produits* – a expliqué Silvana Perucca, présidente de l'Adava, Associazione degli albergatori valdostani – *permet de proposer aux touristes des offres simples et coordonnées, en répondant ainsi aux exigences du marché. Je souhaite que, dans les mois prochains, d'autres clubs voient le jour*».

Printemps théâtral, Sarre et Valgrisenche sur scène

L'heure est arrivée pour la troisième soirée du "Printemps Théâtral": vendredi prochain, 19 mars, les compagnies "Le Djabloteun" de Sarre et "Le Gantaléi" de Valgrisenche offriront leur spectacle au public du théâtre Giacosa d'Aoste : la compagnie de Sarre mettra en scène "Le souven-i", alors que Le Gantaléi interprétera la pièce "Dou pèer de tsoousòn é trei métre de lastique". La semaine dernière, vendredi 12 mars, toujours au Giacosa était au programme la deuxième soirée du Printemps avec "Lè Guiandec é lé Fouehtéc dé Vion-a" de Hône et "Le Badeun de Chouélév" de Saint-Christophe (photo).

FAVRE GIUSEPPE
di FAVRE V. e R. S.n.c.
PREFABBRICATI IN CEMENTO E COMMERCIO MATERIALI EDILI
PRODUZIONE E VENDITA:
AUTOBLOCCANTI
mattoni e blocchi in CLS e ARGILLA,
tubi normali e autoportanti in CLS, colmi,
cordoli stradali, pali da vigna e recinzione,
pozzetti, vasi, fosse biologiche,
fioriere, **fontane**, ecc.
IMMAGINE GENERICA DI BLOCCHI DI COSTRUZIONI
Fraz. Clos, 7 - 11020 **ARNAD (AO)**
☎ e Fax 0125 966165 (ufficio) - ☎ 0125 966009 (abitazione)
e-mail: info@favreg.it - www.favreg.it

Dimanche dernier sur les pistes de Gressan le slalom géant du Mouvement

Fête et politique sur la neige de Pila

Un dimanche pareil, tout le monde l'attendait depuis longtemps. C'était dimanche dernier, 14 mars: une anticipation de printemps sur la piste "La Nouva" de Pila, où les sections de l'Union Valdôtaine de Gressan et d'Aoste-Ville ont organisé le slalom géant valide pour le Trophée Union Valdôtaine.
Plus de quarante participants à la compétition du matin, qui s'est déroulée sous un beau soleil et sur une neige encore très belle et compacte à "cause" du froid des jours précédents.
Mais sur la terrasse du café "L'Hermitage", un peu plus tard, il n'y avait même pas l'ombre de l'hiver: compagnie, amitié, quelques apéritifs avec plus de cinquante personnes qui ont rejoint la station de ski de Gressan pour cette belle journée de sport et de politique.
Plus tard, au restaurant "Tzacard" de l'hôtel La Chance de Pila, le déjeuner final de la manifestation, pendant lequel ont été remis les prix des compétitions du matin.
Des vainqueurs, il y en a eu plusieurs.
Chez les juniors féminins, c'est la petite Sophie Martinet – fille du président de la section de Gressan Michel – qui a remporté la victoire en 43'35.
Dans la catégorie Dames, succès de Mary Danna de Verrès (43'12), qui a devancé Antonella Prola, Graziella Savin (sympathisantes) et Egle Cottin de la section d'Aymavilles.
Chez les messieurs – catégorie juniors – victoire d'Emile Gadin (34'36) face à Davide Quendoz: tous les deux sont des sympathisants du Mouvement.
Catégorie Pionniers, on a enregistré le succès d'André Rosset de Quart (35'45), qui a battu – dans l'ordre – Flavio Thédy, Teobaldo Clérin (sympathisants), Candido Joly d'Arnad, Santino Cunéaz de Gressan, Delio Bonadé (sympathisant) et Jean Hérin d'Aymavilles.
Chez les Vétérans, succès d'Ezio Béthaz de Gressan (31'80), devant Danilo Gontier d'Aymavilles, Michel Scarfò de Gressan, le sympathisant Aldo Quendoz, Luciano Regazzoni de Fénis, Andrea Vuillermoz d'Aoste-Ville, Michel Martinet de Gressan et Patrizio Gadin de Courmayeur.
Côté Amateurs, victoire de Matteo Cortinovis d'Arnad (31'79), suivi de Mauro Roveyaz de Pont-Saint-Martin et des sympathisants: Claudio Ferrari, Mario Benedetto, Giuseppe Vaccari, Leo Vallomy et Oscar Dalbard.
Dans la catégorie Seniors, succès de Luca Thédy de Verrès avec 31'17: deuxième le sympathisant Nicolas Berlier, suivi de Rémy Herren d'Aymavilles, Pierre Bordet de Donnas, les sympathisants Paolo Stévenin, Ivo Lazier et Ettore Peretto, Patrick Rollandin de Saint-Christophe et le sympathisant Roberto Garavetti.
La dernière catégorie en compétition était celle des moniteurs de ski: dans ce cas, victoire de Jean-Paul Voyat de Gressan (30'98, meilleur temps de la journée). Deuxième Guido Zampieri de Gressan, troisième le sympathisant Ezio Cottino.
La section de l'Union Valdôtaine de Gressan a remporté le trophée du Mouvement.

«Se former pour mieux administrer»: Augusto Rollandin et Osvaldo Chabod ont inauguré les cours de politique

Comme cela s'est passé pour les cours de politiques organisés l'automne dernier par l'Union Valdôtaine, la deuxième phase de leçons thématiques a fait salle comble: en effet, le soir du vendredi 12 mars, la salle communale d'Arvier (photo en haut) et la salle de l'ex-hôtel Londres de Châtillon (photo en bas) étaient bondées.
Dans le siège de Châtillon, le président de la Région Augusto Rollandin a capturé l'attention des 70 personnes présentes en centrant son intervention sur les Statuts et sur l'organisation des communes. En prenant en analyse les principes fondamentaux, les buts et les compétences des administrateurs, le président Rollandin a souligné que l'administrateur doit s'engager pour le bien de la Commune avec le sens du service et des responsabilités.
Plus technique, par contre, la leçon tenue par le trésorier Osvaldo Chabod, qui a illustré les instruments qui permettent de fixer les objectifs à atteindre dans une législature, à savoir le budget prévisionnel, le rapport prévisionnel et programmatique, le Peg (plan économique de gestion), la reddition des comptes et le pacte de stabilité.

Lors du prochain rendez-vous, toujours réservé aux inscrits aux cours, le vendredi 19 mars, à 20h30, dans le siège d'Arvier le conseiller régional Diego Empereur donnera un aperçu sur les différents types de financement pour atteindre les objectifs fixés, tandis qu'à Châtillon, Luigi Cortese affrontera le domaine européen, en analysant la programmation 2007-2013, avec les différentes mesures de financement et la recherche de partenariat.

Le coin du dialogue

Piero Prola

Je voudrais, à travers cet éditorial, souligner l'importance du plan d'interventions pour les chantiers forestiers pour l'année 2010.
Qui a administré connaît la valeur et l'importance des interventions des équipes de forestiers sur le territoire ainsi que leur capacité à les réaliser.
Il s'agit d'un secteur qui s'est amélioré au fil des années tant d'un point de vue organisationnel que professionnel.
Nous voyons aujourd'hui sur tout le territoire des ouvrages qui sont qualitativement intéressants et qui – si nous les comparons à d'autres situations – ont des coûts décidément contenus et donnent des réponses aux exigences et aux besoins qui sont mis en évidence sur le territoire.
Les administrations locales, les consortiums d'amélioration foncière et tout le territoire tirent profit de l'analyse, parfois critique, que les services forestiers font aux recommandations qui viennent des communautés locales et beaucoup de problèmes provenant des divers chantiers prévus par le plan des interventions sont ainsi résolus.
En commission, durant la discussion du plan, le département nous a fourni trois textes qui illustrent de manière détaillée toutes les interventions effectuées en 2009 et présentent le plan 2010.
Les interventions concernent principalement la réhabilitation, maintien et la réalisation de nouvelles infrastructures pour la conservation hydrologique des terrains de montagne tant à vocation agricole et pastorale que sylvestre. Dans le domaine des sentiers, les interventions concernent la manutention ordinaire et extraordinaire des chemins d'excursion régionaux et la manutention extraordinaire des itinéraires locaux.
Vu que la capacité d'œuvrer dans des situations marginales de la part du secteur agricole diminue, nous avons toujours plus besoin d'interventions d'aménagement hydraulique des cours d'eau, de manutention des canaux, de grilles, de maçonneries à sec, d'interventions pour palier à la dégradation sur les versants, avec des techniques naturalistes, des gabionnades, des palissades, des reboisements, des poses de filets, etc. en utilisant des matériaux le plus possibles adaptés à l'environnement tout en étant attentifs aussi à leur correcte insertion dans le contexte agricole et forestier.
Je me permets en outre de souligner aussi l'importance des chantiers du point de vue de l'emploi. Sont prévus 820 ouvriers et 10 532 378 heures de travail pour 135 341 journées.
De plus, en 2009, avec les problèmes de la crise économique que nous connaissons et le contexte difficile de l'emploi, un plan d'interventions extraordinaire a été rédigé, qui concerne 80 personnes et vu le moment difficile que nous sommes en train de vivre, il s'agit d'une initiative qu'il faudra répéter et accroître afin d'offrir des réponses concrètes et rapides aux personnes qui ont perdu leur emploi.
Je voudrais dire pour conclure que je suis certain que cet important effort d'organisation et financier pourra donner des réponses significatives de professionnalisme et de qualité aux nombreux problèmes que nous avons sur notre territoire et permettez-moi de dire que ce sont les ressources bien employées qui offrent de très bons résultats.

Luciano Caveri, Chef de la Délégation italienne, à Valladolid

Plus de membres au Comité des Régions

Entrée de l'Islande et de la Croatie au sein de l'Union européenne

Entretien réalisé par Raphaël Bixhain

Notre Conseiller régional Luciano Caveri, Chef de la Délégation italienne au Comité des Régions, s'est rendu le jeudi 11 mars dernier à Valladolid, en Espagne, afin de discuter du futur de cette institution. Nous lui avons posé deux questions.

Conseiller Caveri, vous vous êtes rendu en Espagne en qualité de Chef de la Délégation italienne au Comité des Régions pour débattre du futur de cette institution européenne. Qu'est-il ressorti de cette réunion ?
« Le problème de fond est que nous sommes dans une législature de transition, c'est-à-dire qu'à partir de 2015 il y aura un changement du nombre de membres au Comité des Régions qui est fixé à 315, nombre qui est établi par le Traité de Lisbonne – selon un critère qui figure également dans le Traité et qui est d'ordre démographique. Cela signifie que les grands états auront une augmentation du nombre de leurs membres. L'Italie, par exemple, qui a actuellement 24 membres pourrait en avoir 28 ou 29, même chose pour la France et l'Allemagne devrait arriver à plus de 30 représentants. En ce moment il y a une discussion qui touche deux arguments. Le premier est que les petits pays ont obtenu une reconnaissance minimale puisqu'ils auront entre 4 et 5 membres tandis que les états moyens ont peur de

perdre une partie de leur pouvoir. Cette augmentation est positive pour l'Italie et cela permettra à la Vallée d'Aoste d'être presque toujours certaine d'avoir un membre au sein du Comité des Régions.
Le second argument qui a été abordé est que prochainement devraient entrer dans l'Union européenne l'Islande – même s'il faut reconnaître qu'il y aura peut-être quelques petits problèmes suite au dernier référendum – et la Croatie. Il faudra également tenir compte de cela au sein du Comité des Région qui en discute en sachant que le défi n'est pas banal car il s'agit d'une discussion qu'il faut avoir avec la Commission et le Conseil et cela démontrera le poids du Comité des Régions face aux autres institutions. »

Quels sont les rapports avec Mercedes Bresso – Présidente du Comité des Régions depuis peu –, que vous connaissez par ailleurs bien ? Est-ce que sa présidence peut être un facteur décisif pour appuyer des requêtes de la Vallée d'Aoste ?
« Oui, bien sûr. Il me semble que le défi le plus important tant de sa présidence que de mon mandat de Chef de la Délégation italienne est la question de l'Eurorégion qui continue à avoir de gros problème, malheureusement, de la part de l'Etat. A un certain moment on se plaignait de la position italienne, maintenant on se plaint de la position française et il n'y a pas eu une décision des préfets avant les élections régionales. Espérons que dans un délai qui touchera le deuxième tour des élections régionales il y aura la possibilité de débloquer cette situation. La question de l'Eurorégion est donc un défi que nous avons en commun.
L'autre grand défi est la participation réelle au processus de la formation de l'ensemble des lois européennes. Il faut reconnaître aujourd'hui qu'alors que l'application du droit communautaire fonctionne, la phase de création de ce même droit communautaire – quant à elle – pose encore pas mal de problèmes car les états veulent toujours se substituer aux régions même quand les compétences reviennent strictement à ces dernières. »

Approbation à l'unanimité par le Conseil de la Vallée

Système statistique régional – SISTAR-VdA

Entretien réalisé par Raphaël Bixhain

Le Conseil de la Vallée a récemment approuvé à l'unanimité le projet de loi instituant le Système statistique régional (SISTAR-VdA). C'est le Conseiller régional Luciano Caveri qui a été le rapporteur de cette loi.

Conseiller Caveri, quelle était la nécessité de cette loi ?
« Il y avait beaucoup de nouveautés dès la fin des années 80 que l'on n'avait jamais appliquées en Vallée d'Aoste, c'était la célèbre réforme de l'Istat. Maintenant nous adoptons cette réforme à la réalité valdôtaine, qui a vécu dans le passé des moments de valorisation du système statistique, des moments de manque réel de chiffres et de données. Aujourd'hui nous devons progresser par rapport aux autres régions d'Italie. J'ajouterais que le système que nous avons créé permet aujourd'hui de la part du bureau régional spécifique une pleine coordination de l'ensemble des données et des statistiques qui doivent nous donner une photo exacte de la réalité valdôtaine, élément indispensable pour pouvoir prendre des décisions. La deuxième étape qui devra être évaluée est de savoir s'il faudra écrire un décret d'exécution du Statut d'autonomie pour un plein transfert, c'est-à-dire que, par exemple, tandis que dans le modèle des deux Provinces de Trente et de Bolzen il y a déjà aujourd'hui une pleine substitution des bureaux provinciaux qui se substituent à l'Istat. Chez nous il y aurait encore un système parallèle, c'est-à-dire une présence de l'Istat. Dans la discussion qu'il y a eu en commission et à l'Assemblée, il me semble que notre attitude est de vérifier le fonctionnement du système actuel mais sans exclure un plein transfert des pouvoirs et des compétences en matière statistique. »

Un Comité qui devrait établir les lignes directrices et coordonner l'action du SISTAR a été mis en place... Quel sera concrètement son rôle ?
« Pour le moment, et nous l'avons indiqué volontairement dans la loi, le problème de fond est de tout d'abord travailler sur l'existant. Il y a beaucoup d'études, de données, de chiffres qui nous jamais été mis en parallèle. La première étape sera donc de croiser ces données et chaque année il y aura la possibilité d'avoir un programme qui sera approuvé par le Conseil de la Vallée. »